

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 6 avril 2017

Convocation : 30 mars 2017

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, le 6 avril, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, F.Joubert, V.Varin, M. Barathon, D.Godard, P. Rouby, V.Schaal, E.Martin-Gbeassor

Absents excusés : N.Velin (pouvoir à F.Joubert), B. Lebreton (pouvoir à P. Rouby), J-M Raoult (pouvoir à D. Godard), G. Guerbois (pouvoir à J. Poussard), Y. Lepeirt (pouvoir à V. Schaal), F. Colin-Mandersheid

Secrétaire de séance : D. Godard

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2016

Après avoir pris connaissance des différents comptes de gestion pour l'exercice 2016, établis par le Trésorier de Dreux, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, hors la présence de Mme Poussard qui a quitté la salle :

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2016 qui présente les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2016 :

Dépenses de fonctionnement375.214,53 €
Recettes de fonctionnement.....505.522,48 €
Résultat exercice 2016.....130.307,95 €

Dépenses d'investissement114.752,36 €
Recettes d'investissement.....151.125,49 €
Résultat exercice 2016.....36.373,13 €

	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement Exercice 2016	Résultat 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	-99 687,50		36 373,13	-63 314,37
Fonctionnement	684 696,23	94 679,50	130 307,95	720 234,68

3°) Restes à réaliser 2016 :

Dépenses : 26 290,00 €

Recettes : 7271,00 €

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2016 à l'unanimité des présents.

Compte tenu de ces résultats, le Conseil Municipal décide d'affecter comme suit les résultats :

Section d'investissement :

- compte D001 (Déficit d'investissement reporté) la somme de63 314,37 €
- compte R1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)82 333,37 €

Section de fonctionnement :

- compte R002 (excédent de fonctionnement reporté).....637 991,31 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Afin de permettre la réalisation du budget communal, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition directe comme suit :

TAXES	TAUX 2016	TAUX 2017	PRODUIT ATTENDU
Habitation	12,90 %	12,90 %	92.441,00 €
Foncier bâti	20,04 %	20,04 %	111.743,00€
Foncier non bâti	27,30 %	27,30 %	21.895,00€

BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Fonctionnement : 1 106 636,31 €
- Investissement : 581 741,37 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des présents.

DENOMINATION DES RUES

L'installation d'équipements pour la fibre optique nécessite la création ou la modification de la dénomination de certaines rues de la commune, afin de faciliter le repérage des adresses à Eure et Loir Numérique.

Après énumération des différentes propositions, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les créations et changements opérés sur le territoire dans cette optique.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT – LOCATION SALLE POLYVALENTE

À l'unanimité, le Conseil donne son accord pour procéder au remboursement de l'acompte versé pour une location de salle annulée.

LECTURE DE COURRIERS

J. Poussard : Un logement social va se libérer prochainement.

Un appel à candidatures est lancé dans le cadre de la manifestation Arts en Scène. Mme Poussard a pris contact avec l'Harmonie de Bû pour envisager un concert dans l'église de la commune.

Le Comité des fêtes de la commune d'Oulins organise le 28 mai 2017 un rallye dont une étape est prévue sur la commune de Guainville.

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) informe que les autorisations de mise en place de bandes de 800 MHz dans le cadre de la diffusion de la 4G ont été délivrées. Cette installation peut provoquer des dysfonctionnements avec la réception de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) dans les foyers de la commune. Un numéro de téléphone destiné à recueillir les plaintes, le 0 970 818 818 a été instauré. Un affichage public dans la commune et sur son site Internet, ainsi qu'une publication dans le prochain « Guainville Infos » sont envisagés pour communiquer ce numéro aux habitants.

TOUR DE TABLE

M. Schaal a indiqué avoir demandé un devis en vue d'acquérir un nouvel écran pour la commune.

Mme. Barathon fait remarquer que l'éclairage public dans le hameau de la Bête rencontre un problème depuis le passage à l'heure d'été. Il n'est pas opérationnel le matin, et se termine à 22h le soir.

M. Rouby signale qu'aucun garde pêche n'a actuellement été trouvé pour assurer les tours de garde. Il propose d'afficher une annonce dans les commerces avoisinants avec son numéro de portable en référence afin de trouver quelqu'un au plus tôt.

Dans l'assistance

M. Charpentier s'inquiète de l'impact financier engendré par le changement de dénomination des rues en vue du passage à la fibre optique. Le coût est estimé à environ 25 000€ mais néanmoins nécessaire au bon repérage des voies pour faciliter la mise en œuvre de la fibre optique.

Il souhaite par la suite s'informer sur l'éventualité de cas d'expulsions locatives ou de coupures de courant sur la commune depuis la fin de la trêve hivernale le 1^{er} avril 2017. Aucun organisme concerné (CCAS et Conseil des élus) n'en a eu connaissance. Il est rappelé que ces démarches sont, de premier ordre, gérées par le Préfet, et sont plus tardivement communiquées aux collectivités locales.

Il informe par ailleurs, suite à la réunion sur le « zéro phyto » concernant l'objectif de réduction des pesticides sur le territoire que cette initiative n'est pas toujours suivie par les agriculteurs. Suite à son déménagement face à des champs de colza, son épouse connaît en effet des épisodes d'allergie qu'il pense être dûs à des pesticides. Il s'est en outre renseigné auprès de l'agriculteur concerné à ce sujet et pointe la nocivité des produits utilisés.

Il souligne enfin la nécessité de mieux informer les Guainvillois sur les projets engagés dans l'élaboration du budget afin qu'ils soient plus investis dans le processus et les choix effectués par le conseil municipal. Il est rappelé que le conseil municipal n'est pas tenu d'organiser des débats d'orientation budgétaire.

M. Fourquet regrette le manque de sécurité et d'infrastructures concernant l'attente du bus scolaire par les enfants de la commune. À défaut de place pour installer des abribus, il est mentionné que des zébras sont actuellement matérialisés au sol pour signaler l'emplacement des arrêts actuels et qu'une demande de matérialisation de même ordre est en cours pour le hameau du Vieux Château. Une suggestion de faire porter des gilets réfléchissants aux enfants habitant ce hameau, et d'en proposer leur disponibilité sur le site internet de la commune, a été émise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20